

Le sentier des fontaines Dorans



Une randonnée proposée par Conseil Départemental 90

Nichée au cœur d'un petit vallon, cette paisible promenade reliant Dorans à Bermont est l'opportunité pour toute la famille de découvrir ces deux bourgs empreints de charme et d'histoire. Le sentier est balisé avec des Anneaux Bleus.

Durée	1h 35	Difficulté	Facile
Distance	4,96 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	63 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	72 m	Commune	Dorans (90400)
Point haut	414 m		
Point bas	363 m		



Trace n° 1006226



Description

Stationner sur le parking de la maison du Temps Libre - Rue des Sapins à [Dorans](#).

Le sentier est balisé avec des Anneaux Bleus.

(D/A) Devant l'entrée de la Maison du Temps Libre, aller à gauche vers la lisière du bois. La longer derrière les habitations puis face à la clôture, tourner à droite et pénétrer dans la forêt. Suivre un bon chemin qui monte puis s'infléchit à gauche. Il redescend ensuite vers des habitations. À la sortie du bois, partir sur la droite, traverser un chemin puis passer au-dessus de l'aire de jeux. Le chemin rejoint la Rue de la Chapelle juste après la barrière.

(1) La remonter jusqu'aux dernières maisons. Continuer à gauche sur le chemin. Il rejoint un autre chemin qui mène à [Bermont](#) en passant devant l'abri-caverne et un emplacement de batterie.

(2) Remonter le chemin de droite sur 50m et tourner encore à droite. Traverser le bosquet avant de longer des terres cultivées et des pâturages. Après avoir traversé un autre bosquet, le chemin passe au-dessus d'une exploitation agricole.

(3) En lisière de bois, tourner encore à droite, le chemin redescend vers la Maison du Temps Libre. La laisser sur la droite et continuer en bordure de forêt. L'itinéraire emprunte la Rue des Sources, voir sur la gauche la Fontaine Converse, puis débouche dans la Rue des Lilas.

(4) Suivre la rue à gauche sur 50m, traverser et remonter le chemin caillouteux qui arrive au sommet du coteau. Continuer à droite, puis vers la table d'orientation, redescendre par la Rue des Écoles sur le centre du village. Au début de cette rue se trouve un petit bâtiment, dit « de la pompe à feu ».

(5) Prendre à droite la Rue de la Charme, plusieurs fontaines la bordent : celle de l'Abreuvoir en bordure de rue puis celle de la Charme, à gauche à une cinquantaine de mètres de la rue juste avant une autre exploitation agricole, enfin celle du Pâquis. Le chemin des Fontaines se termine à la Maison du Temps Libre où se trouve le parking **(D/A)**.

Points de passage

- D/A Maison du Temps Libre**
N 47.588939° / E 6.832279° - alt. 376 m - km 0
- 1 Rue des Sapins**
N 47.585869° / E 6.838289° - alt. 369 m - km 0.68
- 2 Vers la forêt**
N 47.58094° / E 6.837509° - alt. 403 m - km 1.26
- 3 Lisière du bois**
N 47.585225° / E 6.828172° - alt. 404 m - km 2.27
- 4 Rue des Lilas**
N 47.590788° / E 6.832842° - alt. 376 m - km 3.01
- 5 Rue de la Charme**
N 47.587412° / E 6.839207° - alt. 364 m - km 4.22
- D/A Maison du Temps Libre**
N 47.589019° / E 6.832225° - alt. 375 m - km 4.96

Informations pratiques

Visorando a été renseigné par Mr Chevalley membre bénévole à Balisage90 à partir des plaquettes éditées par le département du territoire de Belfort.

À voir

La pompe à feu :

Suite à plusieurs incendies dans les années 1830, la commune a fait bâtir un bâtiment en 1861. Ce dernier permettait d'entreposer une « pompe à feu » qui à l'époque délivrait 350 litres d'eau à la minute. Il fallait 18 hommes pour la faire fonctionner.

Les fontaines de Dorans :

Au début du siècle dernier, Dorans comptait cinq fontaines. Utilisées pour abreuver le bétail, elles servaient également aux lavandières. Avec l'arrivée de l'eau courante puis des machines à laver, ces fontaines furent laissées à l'abandon. Il y a quelques années, la municipalité entreprit leur rénovation avec des bénévoles. Il fallut creuser, déblayer, retrouver les canalisations.

La Fontaine des Converse est située dans la Rue des Sources, celle du Tilleul est bien cachée à l'intersection des Rues des Lilas, des Cerisiers et du Tilleul. Les trois autres se trouvent dans la Rue de la Charme.

Le village voisin de Bermont :

À voir : la chapelle Notre-Dame du Chêne, l'Église Saint-Laurent, l'ancien presbytère, le Fort du Bois d'Oye, le pont-canal.

Le musée agricole de Botans (village voisin) :

Dans une ferme datant de 1830, ce musée expose les étapes du développement du machinisme agricole depuis 200 ans ainsi que tous les outils de la vie d'antan : 100 machines et 1700 objets (instruments vétérinaires, attelage des chevaux, préparation du pain, fabrication de l'eau de vie et du jus de pomme). Un jardin potager abrite des plantes du terroir : l'absinthe, le raifort, l'angélique.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-le-sentier-des-fontaines-dorans/>

En savoir plus :

Email : laurent.sarazin@territoiredebelfort.fr - Site internet : <https://www.territoiredebelfort.fr/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



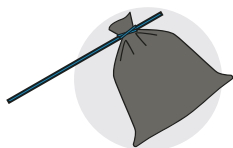
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



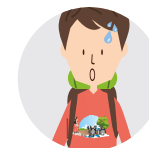
ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.